



## APPENDICE 9

### RESUME EXECUTIF : THON MIGNON (2025)

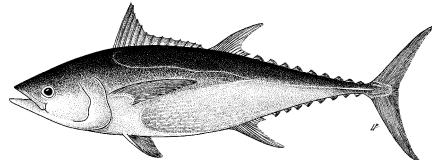


TABLEAU 1. État du thon mignon (*Thunnus tongol*) de l'océan Indien

Zone <sup>1</sup>	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2023 <sup>3</sup>
Océan Indien	Captures 2024 (t)	148 681 <sup>2</sup>	35%
	Captures annuelles moyennes (2020-2024) (t)	136 857	
	RMD (t) (IC 80%)	133 000 (108 000-165 000)	
	$F_{RMD}$ (IC 80 %)	0,31 (0,22 – 0,44)	
	$B_{RMD}$ (t) (IC 80%)	433 000 (272 000 – 690 000)	
	$F_{actuelle}/F_{RMD}$ (IC 80%)	1,05 (0,84 – 2,31)	
	$B_{actuelle}/B_{RMD}$ (IC 80%)	0,96 (0,44 – 1,19)	

<sup>1</sup>Délimitations du stock définies par la zone de compétence de la CTOI ;

<sup>2</sup>Proportion des captures entièrement ou partiellement estimées pour 2024 : 6,8%;

<sup>3</sup>2021 est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour l'évaluation.

Code couleur	Stock surexploité ( $SB_{année}/SB_{RMD} < 1$ )	Stock non surexploité ( $SB_{année}/SB_{RMD} \geq 1$ )
Stock faisant l'objet de surpêche ( $F_{année}/F_{RMD} > 1$ )	35%	25%
Stock ne faisant pas l'objet de surpêche ( $F_{année}/F_{RMD} \leq 1$ )	23%	17%
Pas évalué/Incertain/Inconnu		

#### STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

**État du stock.** Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour le thon mignon en 2025. Les résultats se basent donc sur les résultats de l'évaluation conduite en 2023 qui étudiait plusieurs méthodes limitées en données, dont les modèles C-MSY, OCOM et JABBA (basés sur les données allant jusqu'en 2021). Ces modèles ont produit des estimations du stock qui ne sont pas radicalement divergentes car ils partageaient des dynamiques et hypothèses similaires. Le modèle C-MSY a été étudié de façon plus approfondie et est donc utilisé pour obtenir les estimations de l'état du stock. L'analyse utilisant C-MSY indique que le stock est actuellement exploité à un taux dépassant  $F_{RMD}$  ces dernières années, et qu'il semble se situer au-dessous de  $B_{RMD}$  et au-dessus de  $F_{RMD}$  (35% des scénarios plausibles des modèles) (Fig. 2). Les captures ont régulièrement diminué à partir de 2012 pour atteindre moins de 113 000 t en 2019 mais sont en augmentation depuis 2022 (Fig. 1). Le ratio de  $F_{2021}/F_{RMD}$  est inférieur aux estimations précédentes et le ratio de  $B_{2021}/B_{RMD}$  était supérieur aux années précédentes. L'analyse utilisant le modèle OCOM est plus pessimiste et l'analyse utilisant le modèle JABBA, intégrant les indices de PUE du filet

maillant, est plus optimiste. Le modèle JABBA n'était toutefois pas en mesure d'estimer la capacité de charge avec un certain degré de certitude sans des contraintes de distribution a priori additionnelles, indiquant que la PUE n'est pas informative ou est contradictoire aux données de captures. Alors que la structure du stock précise du thon mignon reste peu claire, des récentes recherches (Feutry et al., 2025<sup>1</sup>) apportent de fortes preuves d'une structure de la population de thon mignon dans la zone de compétence de la CTOI, identifiant au moins 3 populations génétiques. Cela augmente l'incertitude dans l'évaluation qui part actuellement du principe d'un seul stock de thon mignon. En se fondant sur l'évaluation C-MSY, le stock est considéré à la fois comme **surexploité** et **faisant l'objet de surpêche** (Tableau 1 ; Fig. 1). Toutefois, l'évaluation utilisant la méthode fondée uniquement sur les captures fait l'objet d'une grande incertitude et est fortement influencée par plusieurs hypothèses des distributions à priori.

**Perspectives.** Des incertitudes considérables demeurent quant aux prises totales de thon mignon de l'océan Indien. L'augmentation des prises annuelles jusqu'à un maximum en 2012 a accru la pression sur le stock de thon mignon de l'océan Indien. Après 2012, il y a eu une tendance à la baisse majeure pendant plusieurs années mais, depuis 2019, les captures se sont accrues. Comme indiqué en 2015, la fidélité apparente du thon mignon à des zones/régions particulières constitue une source d'inquiétude car une surpêche dans ces zones peut mener à un épuisement localisé. Les recherches devraient se focaliser sur la compilation des séries temporelles de prises par unité d'effort (PUE) des principales flottilles, les compositions par tailles, l'étude d'approches alternatives pour estimer l'abondance (par ex. marquage-récupération de spécimens étroitement apparentés, CKMR) et améliorer notre compréhension des paramètres du cycle vital (p. ex. estimations de la croissance, de la mortalité naturelle, de la maturité, etc.) ainsi que de la structure du stock pour compléter les informations récemment publiées par Feutry et al. (2025).

**Avis de gestion.** L'Indonésie a récemment révisé ses estimations de captures d'espèces de thons néritiques. Les captures actualisées de thon mignon diffèrent considérablement de celles précédemment déclarées et utilisées dans l'évaluation du stock. Ces modifications devraient avoir un lourd impact sur les estimations de l'état du stock et des quantités de référence basées sur le RMD associées, qui se fondaient principalement sur les données de captures antérieures. Une évaluation actualisée est donc requise de toute urgence afin de réviser les estimations du stock et l'avis de gestion, intégrant et reflétant les informations de captures les plus récentes. Une approche de précaution de gestion est recommandée.

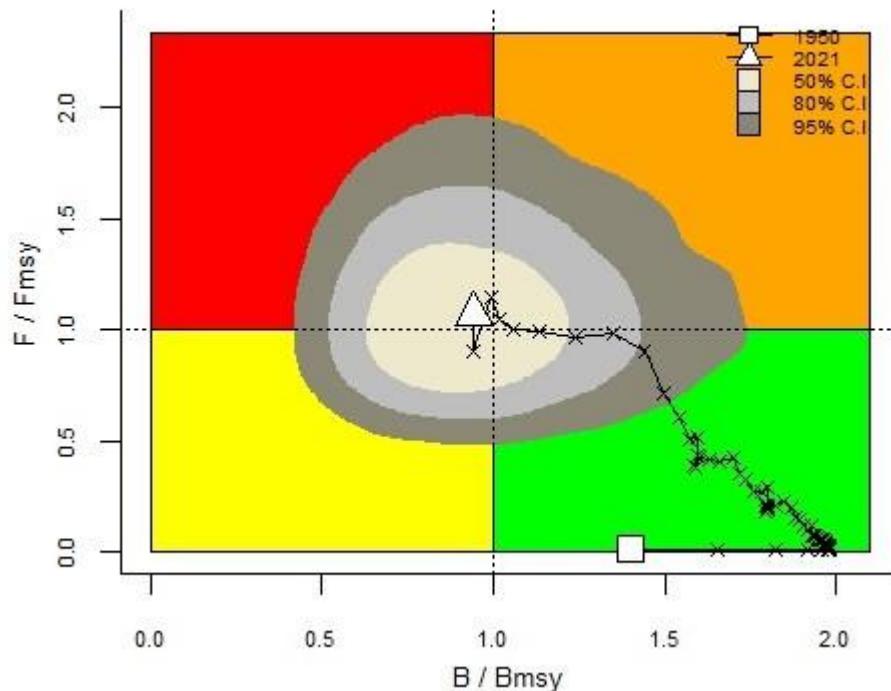
Il convient de noter également les points suivants :

- Points de référence limites : la Commission n'a pas adopté de points de référence limites pour les thons néritiques relevant de son mandat.
- Des données précises et cohérentes des séries de captures constituent une condition préalable fondamentale pour l'exécution robuste des évaluations des stocks. Des efforts supplémentaires pourraient s'avérer utiles pour améliorer la fiabilité des données des séries de captures soumises à la CTOI.
- Des travaux complémentaires sont nécessaires pour améliorer la fiabilité des séries de captures pour certaines pêcheries si nécessaire. Les prises déclarées devraient être vérifiées ou estimées le cas échéant, grâce aux connaissances des experts sur l'historique des diverses pêcheries ou par le biais de méthodes statistiques d'extrapolation.

---

<sup>1</sup> [Feutry et al., 2025. Genome scans reveal extensive population structure in three neritic tuna and tuna-like species in the Indian Ocean, ICES Journal of Marine Science, Volume 82, Issue 2, February 2025, fsae162, https://doi.org/10.1093/icesjms/fsae162](https://doi.org/10.1093/icesjms/fsae162)

- Une amélioration de la collecte et de la déclaration des données est nécessaire pour évaluer le stock au moyen de modèles d'évaluation de stock intégrés.
- Les recherches devraient se focaliser sur la compilation des séries temporelles de prise par unité d'effort (PUE) des principales flottilles (R.I. Iran, Indonésie, Pakistan, Sultanat d'Oman et Inde), les compositions par tailles et les paramètres des caractéristiques du cycle vital (p. ex. estimations de la croissance, de la mortalité naturelle, de la maturité, etc.).
- Les informations soumises par les CPC en ce qui concerne les prises totales, la capture et effort et les données de tailles des thons néritiques sont limitées, en dépit de l'obligation de les déclarer. En ce qui concerne les prises de 2022 (année de référence 2021), 27,2% des prises totales de thon mignon ont été entièrement ou partiellement estimées par le Secrétariat de la CTOI, ce qui augmente l'incertitude des évaluations de stock utilisant ces données. C'est pourquoi l'avis de gestion à la Commission inclut la nécessité que les CPC respectent les exigences de la CTOI en matière de données, conformément aux Résolutions [15/01](#) et [15/02](#).

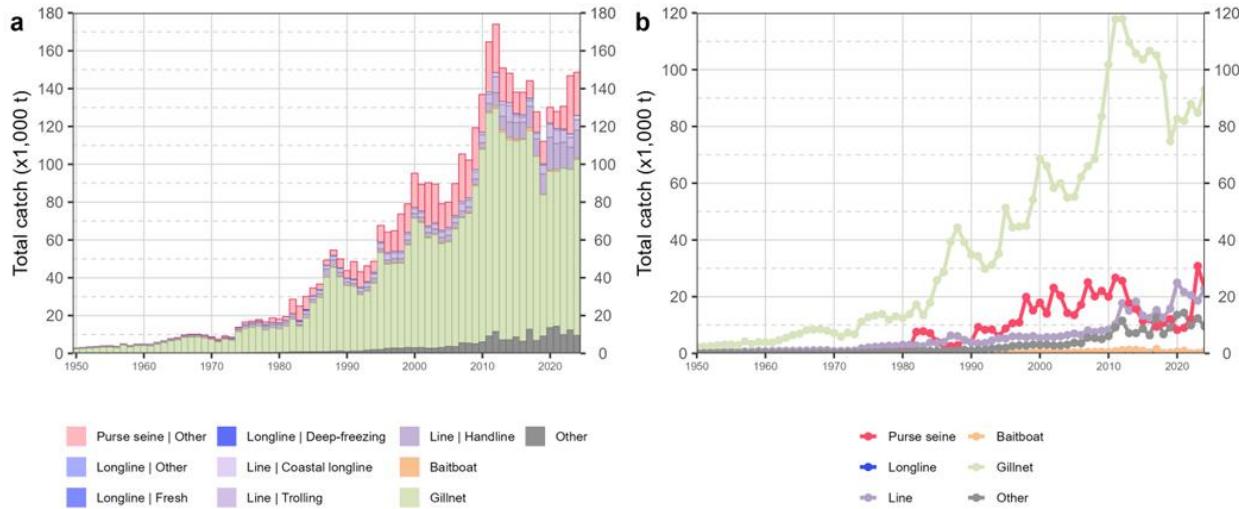


**Fig. 1.** Diagramme de Kobe de l'évaluation C-MSY pour le thon mignon de l'océan Indien. Le diagramme de Kobe présente les trajectoires (médiane) de la gamme des trajectoires plausibles du modèle incluses dans la formulation de l'avis de gestion final. Les lignes de contour ombrées représentent les intervalles de confiance de 50%, 80% et 95% de l'état du stock estimé en 2021.

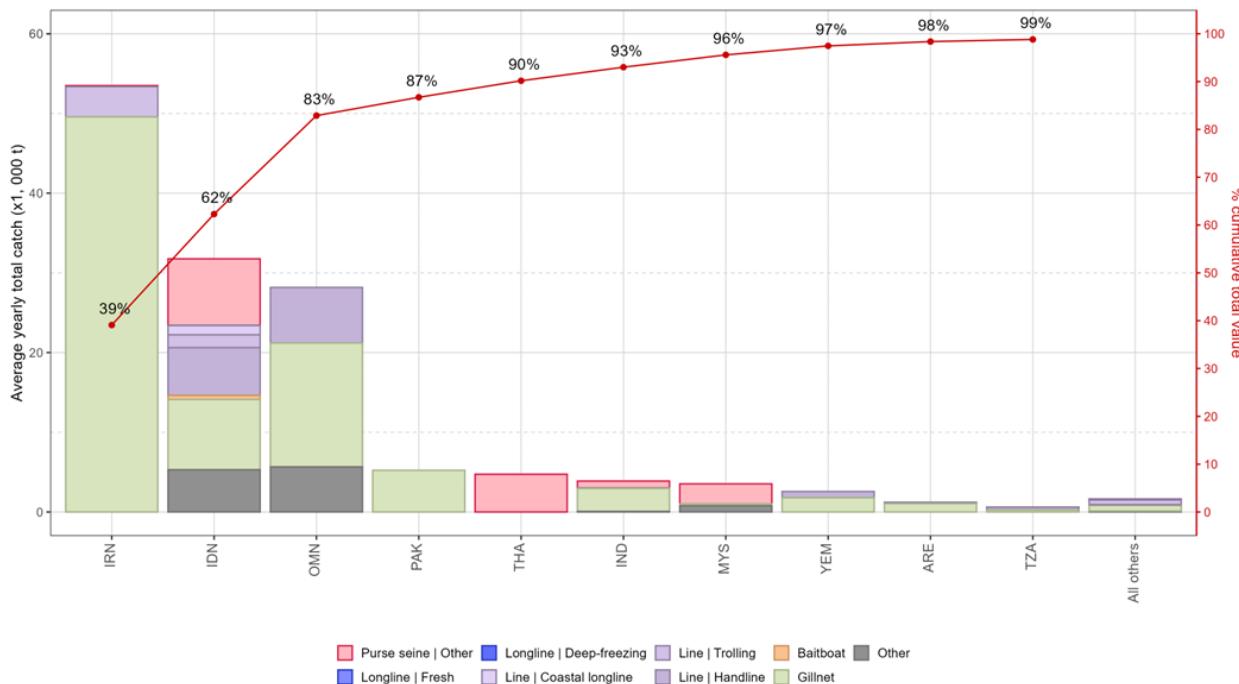
#### **Aperçu des pêcheries**

- **Principales pêcheries (captures annuelles moyennes 2020-2024)** : le thon mignon est capturé au filet maillant (62,9%), suivi de la ligne (15,8%) et de la senne (12,1%). Les captures restantes réalisées avec d'autres engins ont contribué à hauteur de 9,1% aux captures totales ces dernières années (**Fig. 2**).

- **Principales flottes (captures annuelles moyennes 2020-2024)** : la plupart des captures de thon mignon sont attribuées aux navires battant le pavillon de la R.I d'Iran (39,1%), suivi de l'Indonésie (23,2%) et du Sultanat d'Oman (20,6%). Les 21 autres flottes capturant le thon mignon ont contribué à hauteur de 17% aux captures totales ces dernières années (Fig. 3).



**Fig. 2.** Séries temporelles annuelles (a) des captures retenues cumulées (t) par pêcherie et (b) des captures retenues individuelles (t) par groupe de pêches pour le thon mignon au cours de la période 1950-2024. Senne | Autre : senne côtière, senne à grande échelle et senne tournante ; Palangre | Autre : palangres ciblant l'espadon et les requins ; Autre : tous les autres engins de pêche.



**Fig. 3.** Captures retenues annuelles moyennes (t) de thon mignon, par flottille et pêcherie entre 2020 et 2024, indiquant les captures cumulées par flottille. Senne | Autre : senne côtière, senne à grande échelle et senne tournante ; Autre : tous les autres engins de pêche.